

<https://47.snuipp.fr/AESH-et-AED-Comment-voter>



AESH et AED Comment voter ?

- SNUipp 47 - Élections professionnelles - Élections professionnelles 2018 -

Date de mise en ligne : mardi 20 novembre 2018

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

des notices de vote ne sont pas parvenues à des AESH et AED ;

certain-es ne sont pas sur la liste électorale de leur école car ils ou elles sont encore sur la liste électorale de leur ancienne école ;

Les AVS et AESH (quel que soit leur type de contrat) n'ont pas forcément une adresse mail professionnelle activée (celle en @ac-bordeaux.fr) car personne ne leur a expliqué qu'ils ou elles en avaient une, or c'est nécessaire pour voter !

En cas de problème, il faut contacter l'administration en demandant l'envoi d'un nouvel identifiant ou NUMEN par un courriel à [ia47.aesh-aed chez ac-bordeaux.fr](mailto:ia47.aesh-aed@ac-bordeaux.fr) . Ce sera nécessaire pour voter. Tenez-nous au courant des difficultés car la FSU interpelle régulièrement le ministère et a déjà obtenu un prolongement des délais.

Le SNUipp-FSU47 organise des permanences pour le vote pendant ses RIS dans plusieurs lieux du Lot-et-Garonne. [Voir les dates, horaires et lieux sur le site du SNUipp-FSU47.](#)